



Le Domaine St-Louis-de-France vous présente le Code de vie des camps estivaux. Vous devrez en prendre connaissance avec votre enfant. Afin d'offrir aux participants une expérience de loisir intéressante, nous favorisons le respect de ce Code de vie et croyons fortement que les valeurs décrites ci-dessous favoriseront le bon fonctionnement du Camp.

RELATIONS INTERPERSONNELLES

- Faire preuve de respect envers ses camarades et le personnel.
- Respecter les différences, les forces et les limites de chacun.
- Ne pas encourager aucune situation d'intimidation ou de violence.
- Ne pas encourager pas les propos inadéquats.

LANGAGE

- Employer un langage respectueux et poli.

MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENT

- Prendre soin du matériel et de l'équipement fournis par le camp.
- Garder l'environnement propre en jetant ses déchets dans la poubelle.
- Informers le camp concernant tout bris ou défectuosité remarquée.
- Ne pas détruire ou endommager le matériel d'autrui.

SÉCURITÉ ET ENCADREMENT

- Suivre et respecter les consignes de sécurité.

CODE VESTIMENTAIRE

- Porter un habillement décent, adapté aux activités du camp.

OBJETS INTERDITS

- Ne pas apporter d'objets personnels et/ou de valeur au camp.
- Ne pas apporter de cellulaire, tablette ou autre article technologique.

REPAS

- Apporter son repas froid (exempt de noix ou arachides) tous les jours. Si un enfant n'a pas de repas, le camp se chargera de lui en fournir un. Le cout sera ensuite facturé aux parents en fonction des tarifs en vigueur.

PROCÉDURE EN CAS DE MANQUEMENT JUGÉ GRAVE À UNE CONSIGNE

L'animateur détient la responsabilité de la gestion de son groupe. En collaboration avec les autres membres du personnel du Camp formés à cet effet, il s'assure du respect du code de vie par tous les enfants de son groupe. Les mesures disciplinaires suivantes s'appliqueront, en fonction de la gravité des comportements et du contexte de la situation.

En cas d'une infraction jugée grave ou répétitive qui ne respecte pas les règles du code de vie, les responsables se réservent le droit de donner une sanction qui tiendra compte de la gravité du geste, et ce, sans nécessairement suivre la gradation des procédures disciplinaires.

MESURES DISCIPLINAIRES

Avertissement verbal du moniteur responsable de l'équipe.

Intervention éducative telle qu'un geste de réparation

Avertissement verbal et noté d'un coordonnateur.

Avertissement écrit formel et communiqué aux parents du campeur. Le document devra être signé par les parents ainsi que l'enfant.

Rencontre avec les responsables du camp, l'enfant et les parents.

Suspension ou renvoi du camp.

AUTORISATION PARENTALE

Je m'engage à discuter de ce document avec mon enfant, à lui expliquer en quoi consistent les mesures et à l'informer de l'importance de les respecter. Vous devez vous assurer que vous et votre enfant avez bien compris les politiques en vigueur au Domaine scout pour la saison estivale 2026.

En inscrivant votre enfant, vous reconnaissez avoir pris connaissance des règles et des sanctions applicables si jamais vous ou votre enfant veniez qu'à enfreindre les règles en vigueur.

